RAPPORT MORAL 2023

La mission que je m'étais fixé l'an dernier était de contribuer à restructurer l'USEP d'un point de vue fonctionnel mais aussi financier à la lumière des résultats négatifs de l'année 2022.

D'un point de vue fonctionnel, nous continuons de mener une politique de mobilisation des équipes enseignantes pour adhérer à notre association et surtout participer à la construction des rencontres sportives. De nouvelles rencontres naissent toujours, c'est un bel espoir dans notre reconstruction.

Cette année nous observons un léger recul sur les adhésions et le nombre d'associations sportives. Le rapport d'activités établira cela de façon précise. Les causes sont à explorer pour corriger nos actions en faveur du développement de notre association.

Toujours d'un point de vue fonctionnel, la relation privilégiée avec la DSDEN a permis d'obtenir pour la rentrée scolaire prochaine, un **chargé de mission USEP à mi-temps**.

Ses missions suivront 3 axes:

La dynamisation du sport scolaire dans les écoles du département, notamment

- Développer le maillage des associations scolaires USEP sur le département.
- Accompagner les écoles vers une organisation plus autonome des rencontres sportives de proximité.
- Participer à la conception et l'organisation des rencontres USEP départementales.
- Accompagner les classes et les écoles dans leurs projets sportifs et associatifs, notamment dans la mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne et du programme « Savoir rouler à vélo », promouvoir le sport scolaire lors de temps forts tels que la Journée Nationale du Sport Scolaire (septembre), la semaine olympique et paralympique (avril), et la journée olympique (juin).
- Collaborer activement à l'équipe départementale EPS des conseillers pédagogiques et articuler les activités physiques proposées dans le cadre de l'EPS et les actions de l'USEP.

La formation

- Dans le cadre du plan de formation départemental, participer à la préparation et à l'encadrement de formations des enseignants, en collaboration avec les conseillers pédagogiques départementaux et de circonscription EPS.
- Participer à la formation des partenaires intervenants dans les écoles (éducateurs sportifs, comités départementaux...).

La dimension partenariale

- Coconstruire des projets avec le mouvement sportif et associatif (CDOS, comités départementaux, clubs sportifs), en collaboration avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport.
- Être un point d'appui pour les écoles dans leurs relations avec les collectivités et les associations sportives.

La DSDEN renouvelle sa confiance à l'USEP en lui demandant de participer à des formations sur l'EPS, dans le cadre du plan de formation départemental 2024-2025 des professeurs des écoles. Cette reconnaissance est maintenant institutionnelle.

Enfin, j'ai travaillé pour que l'Education Nationale puisse intégrer les enseignants engagés dans l'USEP dans le dispositif pacte, nouvellement créé par le gouvernement. J'ai interpellé le directeur national de l'USEP, le DASEN mais malheureusement, cela se joue au niveau ministériel. C'est un dossier qu'il faut malgré tout suivre. Je ne désespère pas qu'une reconnaissance financière arrive un jour.

L'autre mission à laquelle je devais contribuer était de repenser le modèle économique de l'USEP.

Le rapport financier 2023 montre encore un déficit important. Le rapport financier détaillera l'importance de ce déficit. J'ai évoqué le problème en conseil d'administration de la FOL. Les membres m'ont indiqué que l'USEP n'était pas une association qui rapportait de l'argent. Elle reçoit des subventions de différents partenaires. Ces subventions sont soumises régulièrement à des baisses entre le moment où elles ont été promises et le moment où nous les recevons. Cela a impacté notre trésorerie dans un premier temps puis maintenant nous arrivons à un déficit. Le CA m'a indiqué que les branches rémunératrices de la FOL contribueraient à combler ce déficit.

Je les remercie pour leur solidarité mais je ne peux me satisfaire de cette situation.

J'ai demandé à Emmanuel Prieur de me communiquer les statuts de notre association pour me permettre de proposer une ou des solutions qui respectent nos statuts.

La lecture a été très instructive. Elle permet de se rappeler des objectifs premiers définis pour notre association. J'invite tout le monde à les relire ou à les lire...

Dans l'article 11 de nos statuts, il est défini la liste des ressources que je vous rappelle ci-dessous :

- 1. Le revenu de ses biens,
- 2. Le montant des droits d'affiliation, licences, cotisations et souscriptions de ses membres,
- 3. Les participations financières accordées par l'USEP nationale et par la FOL départementale,
- 4. Le produit des manifestations que l'USEP organise,
- 5. Les aides financières, matérielles et de personnels de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et autres organismes,
- 6. Tout autre produit autorisé par la loi.

C'est le point 4 qui me parait intéressant : le produit des manifestations que l'USEP organise.

Je vous soumets la proposition suivante : réfléchir ensemble à créer des manifestations à destination de toute la population qui soient rémunératrices. Notre valeur du sport pour tous prendrait ici toute sa dimension. Il ne s'agit pas de devenir un organisateur de manifestations rémunératrices uniquement mais de rajouter une corde à notre arc dans le panel des ressources de notre association. Une association dont les finances sont saines est une association plus libre de ses choix.

Pour conclure, je me dois d'annoncer que je convoquerai une AG extraordinaire à la rentrée scolaire 2024 afin de remettre la démission des 3 élus de l'USEP SAVOIE. Une nouvelle élection d'élus sera mise à l'ordre du jour.

Notre trésorier, Edouard MOUETTE, quitte notre département pour des raisons familiales. Il rejoindra son épouse qui a obtenu une mutation professionnelle. Notre secrétaire, Jérémy CARTANNAZ et moi-même avons des obligations professionnelles qui nous empêchent d'assumer pleinement nos fonctions d'élus. L'USEP est en pleine restructuration. Elle a besoin de forces vives qui puissent lui consacrer plus de temps afin de l'aider encore mieux à se développer. De mon côté, je resterai adhérent à l'USEP. Dans la mesure de mes possibilités, je serai un facilitateur dans les relations de notre association avec la DSDEN. Le chargé de mission USEP reprendra le flambeau pour garder ce lien privilégié.

Je souhaite le meilleur avenir possible à l'USEP SAVOIE.

Laurent LEDOUIT

Président de l'USEP SAVOIE